

Compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2019

Présentation PADD du PLUi : Le conseil municipal prend connaissance du projet d'aménagement de et de développement durable (PADD) inscrit dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et débat sur les points importants qui touchent Clermont-Créans et la communauté de communes en général : valorisation du patrimoine, piste cyclable, zone artisanale en zone urbaine, aérodrome de Thorée-les pins.

Tarifs horaires des agents : compte-tenu de l'augmentation de la hausse des charges salariales entre- autre, il convient de revaloriser le coût horaire des agents, pour les travaux communautaires, qui passe à 22,40€ pour 2019.

Tarifs horaires des engins et matériels : comme pour les agents, les engins et matériels voient leur coût horaire augmenter de 1,8%.

Autorisation d'engagement Investissement et Fonctionnement : l'assemblée délibérante accepte l'engagement des dépenses en investissement pour un montant de 33.100€